Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2023

N° 186 Février

N° ISSN : 1954-9652

La Voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Assemblée générale ordinaire	1
Trois statues qui ont des points	2
Première randonnée pédestre de l'année	3
Calvaire de Notre-Dame-de-Cenilly	5-6

Assemblée générale ordinaire de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

Madame, Monsieur, Vous êtes invité (e) à participer à **l'assemblée générale ordinaire** qui se tiendra le **samedi 25 février 2023 à 9h30**, à la **salle n° 2 de la mairie de Percy-en-Normandie.**

A l'ordre du jour :

- Rapport moral des deux exercices 2021-2022. Validation par les adhérents ;
- Rapport financier de l'exercice 2021-2022.Validation par les adhérents ;
- Appels à candidature pour le Conseil d'administration ;
- Elections de nouveaux administrateurs ;
- Programme 2023 ;
- Questions diverses.

Votre présence est vivement souhaitée. Les adhérents qui ne pourront y participer sont invités à utiliser le pouvoir qui leur est adressé, annexé à l'invitation. Les pouvoirs non attribués à des personnes désignées, sont distribués aux adhérents par ordre d'arrivée. Attention chaque adhérent ne peut bénéficier au maximum que de deux pouvoirs.

Il est nécessaire de formuler par courrier toute question devant figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Elle devra parvenir au président dans les 48h, au minimum, avant celle -ci.

Enfin, je vous invite à réfléchir dès à présent sur les moyens que nous pourrions mettre en œuvre afin que je puisse ne plus être président de l'association. Croyez, Madame, Monsieur, cher adhérent (e), en l'expression de nos salutations les meilleures.

Nous voici probablement à l'amorce d'un grand virage. L'association fondée en 2002 arrive à bout de souffle. Il y a toujours quelques activités ou rendez-vous annuels mais ce n'est plus la force vive des premières années où nous étions capables de proposer le rendez-vous des randonnées intercommunautaires. Nous étions, certes fragiles, mais ça fonctionnait. L'association continue de répondre aux sollicitations des élus locaux notamment pour tout ce qui est lié à la gestion des églises et des cimetières. Il est essentiel en effet qu'elle puisse les accompagner dans leurs démarches et leur sensibilisation. Elle maintient en cela ce lien ténu avec le patrimoine du val de Sienne, mais à la condition que j'en sois informé par les élus eux-mêmes. Nous ne recevons pas les mêmes journaux, il n'est donc pas possible d'apprendre quelque chose par la presse locale. Je circule beaucoup sur le territoire, je rencontre des propriétaires qui me parlent de leur volonté

Trois statues qui pourraient avoir une même origine ?

Voici l'évocation de trois statues de la Vierge à l'enfant dont les rapprochements me paraissent saisissants. Il s'agit de la Vierge de Hambye, de celle de Saint-Sauveur-de-Bonfossé (commune de Saint-Martin-de-Bonfossé) et de celle de La Chapelle-sur-Vire (commune historique de Troisgots). Leurs visages sont arrondis, les pommettes saillantes. Celle de la chapelle-sur-Vire est légèrement hanchée alors que les deux autres se tiennent bien droites. Les mains qui tiennent l'enfant assis dans les paumes sont importantes.

. Les doigts des deux Vierges de Hambye et de Saint-Sauveur sont davantage collés les uns aux autres. Les deux vierges de Hambye et de Saint-Sauveur-de-Bonfossé ont ceci de commun: l'un et l'autre nous font découvrir leurs jambes sous les plis légers d'une longue robe, certes plus accentuées sur celle de Hambye mais la brillance peut y être pour quelque chose. La Vierge de Hambye a été repeinte par Jean-Baptiste Castel en 1887 en même temps que le programme de polychromie de la voûte du chœur.

Première randonnée pédestre de l'année 2023

Le départ avait été fixé sur la place de Sourdeval-les-Bois le dimanche matin à 9 heures. Il s'agissait d'arpenter la vallée de la Sienne sur une boucle de plus de 11 km dans le sens des aiguilles d'une montre en partant vers le village des Monts puis ensuite redescendre vers la Chevallerie, le vieux presbytère de La Haye-Comtesse, l'église de La Haye-Comtesse, l'abbaye de Hambye en longeant les berges de la Sienne et de la Doquette. Il s'agissait d'expérimenter le nouveau franchissement de la Doquette, l'ancienne passerelle située à la hauteur du Hamel aux Louveaux à Percy ayant été remplacée par un gué en accord avec les techniciens du SIAES et les élus des deux communes de Percy-en-Normandie et Hambye. Le franchissement se fit sans encombre, le niveau des eaux de la Doquette ayant légèrement baissé. Sortis du Hamel aux Louveaux, les randonneurs franchirent la Sienne à la hauteur du moulin de Sourdeval-des-Bois et rejoignirent leurs véhicules. La boucle ne présenta aucune difficulté particulière à l'exception d'un arbre couché en travers avant d'atteindre le fond de vallée du vieux presbytère. Cette boucle dite des belvédères de la Sienne est l'une des boucles parmi les plus intéressantes du territoire. Le prochain rendez-vous est fixé au départ de l'office de tourisme de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, en direction de Rouffigny, une autre valeur sûre du territoire du Val de Sienne.

de sauver le patrimoine, mais je ne vais pas régulièrement par tous les chemins.

Il faut se rendre à l'évidence: il n'y a plus cette veille qui permettait de répondre aux points de vigilance, mêmes très locaux. L'une des plus grandes épreuves aura été la découverte fortuite de la destruction des arbres du cimetière de Montbray. Je me suis vraiment demandé pourquoi étions devenus autant aveugles au point de ne plus rien voir, ni de ne rien savoir autour de nous.

L'association vit avec des lanceurs d'alertes, et j'en reçois quelques uns pour les cimetières. Cela me permet d'aller aussitôt à la rencontre des élus et de régler pas mal de problèmes.

Mais ici, sur notre propre territoire, plus rien, ou presque. La seule alerte que j'ai eu l'année dernière concernait une décision municipale de vendre des croix de fonte d'un cimetière. Nous sommes élus comme administrateurs de l'association jusqu'en 2024. C'est désormais une question de relève.

Et pourtant il y a de quoi faire, de quoi suivre : encourager les habitants de Champrépus à créer une association locale pour leur patrimoine, en effet la maire m'avait demandé de venir les voir et nous avons ensemble discuté de cela.

Il y aura le chantier « des villages patrimoine » sur les territoires des intercommunalités.

Il y a toujours ce souci du monument funéraire de l'abbé Gombert, resté en plan, à Sourdeval-les-Bois (commune nouvelle de Gavray-sur-Sienne).

Il y a quelques rendez-vous annuels qui permettent au territoire de s'attacher et de développer quelques actions comme : pierres en lumière, printemps des cimetières, journées européennes du patrimoine, journée des moulins. Bref autant d'occasions de faire quelque chose.

Bien sûr que nous vieillissons tous, le tonus n'est plus le même certes. Mais tout de même, notre territoire ne mérite-t-il pas mieux ? C'est peut-être là l'une des clés de notre faiblesse: nous nous intéressons au patrimoine assis sur plusieurs territoires qui n'ont plus ces liens de proximité qui permettait encore de faire des choses entre Garay, Percy, Villedieu et d'autres lieux. Nous étions comme des gens bien chez eux en tous points et que de bons échanges avec les partenaires du moment. Nous étions capables de proposer des tantôt du patrimoine dans les communes où nous étions bien accueillis. Mais ça n'a jamais eu de grand succès ni de mobilisation des bénévoles. Ce n'est plus possible quand il faut se mettre à tout faire.

Je peux me résigner à la disparition de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

« Il faut se rendre à l'évidence: il n'y a plus cette veille qui permettait de répondre aux points de vigilance, mêmes très locaux. »

Le calvaire de Notre-Dame-de-Cenilly a l'épreuve du temps

J'avais alerté le maire de la commune par courriel afin de l'informé de l'inclinaison bien

fâcheuse du croisillon de ce calvaire qui n'a pas résisté aux dernières bourrasques de vent. La croix s'est désolidarisée de son mât

pour plonger dans le sol. Elle s'est envolée comme emportée par le vent pour s'aplatir au sol. Le choc fut suffisamment violent pour qu'elle se brise en deux endroits. C'est ainsi qu'une nouvelle page d'histoire s'inscrit pour ce calvaire qui avait été redressé par les maçons Torchio de Hambye, il y a de nombreuses années. Le Christ en fonte avait disparu et la croix avait été remontée à l'envers comme pour dissimuler les traces des fixations anciennes. Elle est précieuse car elle contient quatre lignes qui racontent ce que je voulais savoir, je cite: « elles (les deux images de la Vierge et de Saint-Jean) sont en bronze (expression commune pour dire qu'elles sont en fonte bronzée) comme le Christ, et, comme lui, de belle venue. On les doit aux ateliers de monsieur Denouvilliers. Leur teinte plus sombre ressort très nette par contraste auprès du granit de la croix. Celui-ci est sorti des carrières de Coulouvray et a été travaillé dans les ateliers de monsieur Fourel, l'artiste si universellement connu. Nul granit n'a plus riche apparence, ni grain plus serré et plus délicat ». Combien a-t-il coûté ? Ce même compte-rendu fait état des dépenses dont la somme de 4282 francs payé à monsieur Fourel pour la fourniture du calvaire, du Christ et des deux statues , de 30 mètres de tablettes en granit pour couvrir les murs de clôture ; Pierre Regnault, carrier à Hambye a été gratifié de 45 francs; monsieur Girard, serrurier à Cou-

« ce calvaire n'a pas résisté aux dernières bourrasques de vent ».

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

tances a fourni la barrière et les grilles et les

a peintes moyennant 375 francs; monsieur de La Brunelière a

fourni la pierre estimée à 100 francs; Caillard, marchand de sable à Soulles a reçu la somme de 50 francs ; les frais d'acquisition du terrain et des d'enregistrement pour la (donation du terrain) : 89 francs en tout. A tout cela il faut ajouter les frais de transport (95 francs); le logement et la nourriture des ouvriers (90 francs) le pourboire aux ouvriers des carrières et charpentiers de monsieur Fourel : 25 francs; le béton sur lequel est plantée la croix, la maçonnerie des murs de clôture et 15 ml de pont: 536 francs. Au total net : 6306 francs de frais contre 6425, 35 francs de recettes (souscripteurs). J'avais adressé un courriel au maire pour faire état de ce calvaire (visite du 2 et 3 août 2020).

Nous sommes allés, ma petite-fille et moi-même, voir ce calvaire le mardi matin 21 février 2023, dont la silhouette, en revenant un soir de la réunion à Canisy, m'avait interpellé.

Nous avons profité, de ce que la mairie était ouverte au public, pour aller à la rencontre du maire et nous avons pu parler de cette situation. La conservatrice des CAOA de la Manche sera alertée dès que possible. Le calvaire n'est pas protégé mais c'est un remarquable témoin du savoir-faire des granitiers de Coulouvray-Boisbenâtre.